

Registre du plan d'alerte et d'urgence

Canicule 2024

AVIS

Les personnes âgées, isolées, handicapées, sont invitées à s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables du Centre Communal d'Action Sociale, par le biais d'une fiche d'inscription.

Ces dernières sont disponibles à l'accueil de la Mairie ou sur notre site Internet (www.ville-saint-yorre.fr).

Elles peuvent être également transmises par voie postale, sur simple appel téléphonique.

Ce registre sera transmis en Préfecture en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à Saint-Yorre, le vendredi 29 mars 2024

Le Maire, Président du CCAS,



Joseph KUCHNA

